

<p style="text-align: center;"><b>COMITE DE JUMELAGE DE LA CHAPELLE-SUR-ERDRE AVEC BYCHAWA (POLOGNE)</b></p>
--

**Compte rendu du Conseil d'Administration  
du mercredi 11 janvier 2017**

**Etaients présents** : Dominique MARTIN, Georges BLANDIN, Gérard CAFFIN, Jolanta BRISSET, Marie-Christine CORGNET, Marie-France GUILLERM, Monique GAUTIER, Nicole BABIN, Marc LE HEIN, Marie-Suzanne DANIEL, Michèle CATHERINE, Pamela OPINEL, Viviane PICARDA, Sylvie LECLERC.

**Excusés** : Hélène BOCHER, Joël DANIEL, Michel CLOUET, Noëlle RIDEL, Alain LE FICHOUX, Eric NOZAY

**1) Approbation du compte-rendu du CA du 07/12/16**

Approuvé à l'unanimité par les membres du CA présents.

**2) Information séjour collégiens 14 au 21 mai 2017**

Pour résoudre les soucis d'hébergement des familles polonaises acceptent d'héberger 2 à 3 collégiens pour un nombre total de 27 élèves. Reste à lever une interrogation sur l'acceptation des séjours à l'étranger par le recteur de l'académie. Nous en saurons plus en fin de semaine sur un départ définitif. Il y a urgence pour la réservation des billets (coût). Une place sera réservée pour un membre du CA.

**3) Validation ou non du devis de la FAL44 pour le séjour Pologne (en pièce jointe à la convocation)**

Au bout de la 3ème modification, Georges a reçu un devis plus ou moins adapté à nos demandes et toujours incomplet. Ce devis est prévu pour un séjour de 10 jours au lieu de 11 jours et la date du départ est le 18/07 de Bychawa et non le 17/07. Le prix par personne avec les repas est de 588€. Il manque l'utilisation du car de Varsovie-Bychawa et les 2 jours à Bychawa. Les hôtels prévus ne sont pas adaptés, comme à la réserve des bisons ou à Gdansk (hôtel en bord de mer mais à 17 min en voiture du centre-ville) et trop chers.

Pour les hébergements on prévoit de faire une demande de devis à Marek comme nous avons fait pour le car de 50 places. On demandera aussi un devis auprès de l'agence de Lublin. Avec l'hébergement prévoir sur le même lieu le petit déjeuner et le dîner

En conclusion nous ne prenons pas le devis proposé par la FAL44

**4) Distribution des tâches pour la préparation de l'AG, qui fait quoi ?**

L'AG aura lieu à la salle Saint-Michel et débutera à 20H. Avant, à partir de 18H30, se déroulera un repas où chacun apporte un plat. A la fin de l'AG le Comité de jumelage offrira la galette et le verre de l'amitié.

Georges apportera l'ordinateur portable, le rétroprojecteur et 1 micro. Les galettes et les boissons seront achetées par Marie-Suzanne et Nicole.

Une double table d'émargement et d'adhésion sera tenue par Pamela, Marc, Nicole et Marie-France.

Georges fera l'accueil puis présentera le rapport moral.

Lors de l'AG les projets suivants seront abordés pour le rapport d'activité de 2016 :

- Les collégiens : Dominique
- ERDAM : Joël et Viviane
- Vitrine associative : Marc
- Maison de l'Europe : Marc
- La fête de la St-Nicolas : Jolanta

Le rapport financier sera présenté par Nicole

Les projets 2017:

- Séjour collégien à Bychawa : Dominique
- Séjour en Pologne : Gérard et Viviane
- Cécifoot : Georges

Le budget prévisionnel sera présenté par Nicole

## **5) Validation du tiers sortant**

Le renouvellement du CA sera présenté par Pamela. Le tiers sortant est composé de : Nicole Babin, Georges Blandin, Marie-France Guillerm, Marc Le-Hein, Dominique Martin et Noëlle Ridel.

Appel à la candidature

## **6) Questions diverses**

Pour Info le comité de jumelage présentera ses vœux à : Souvenir Français, Au Pas des Siècles, Erdam, Kdanse, AMEG, bibliothèque municipale et La Chapelaine, ANCRE, Maison de l'Entraide, Collège, Traiteur et quelques autres suivant la liste de l'année précédente...

Porte ouverte collège Beauregard le 28 janvier, Georges représentera le Comité.

**Prochain CA : 01 février 2017**

*Fait le 12 février 2017*

*Pamela Opinel*